



Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 07/07/2015

Date de révision:

Version: 0.1

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml
Code du produit : 13050-4/6 - 26165 rev 00 – SFL 012 711 – VSL 007 955
Type de produit : Détergent
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : liquide vaisselle pour le lavage à la main

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DISTRINAT avenue Paul Langevin 17183 Périgny

Personne chargée de la fiche de données de sécurité et coordinatrice REACH : **Quintard Anne**, responsable législation cosmétique mail : aquintard@leanature.com

Tel : 05.46.52.00.77. Fax : 05.46.52.03.36.

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence |
|--------|-------------------|---------|-------------------|
| France | ORFILA | | +33 1 45 42 59 59 |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) : Attention
Mentions de danger (CLP) : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
Phrases EUH : EUH208 - Contient Limonene. Peut produire une réaction allergique

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon la directive 67/548/CEE |
|------------------------|---|--------|--|
| COCAMIDOPROPYL BETAINE | (n° CAS) 61789-40-0 (Numéro CE) 263-058-8 (Numéro index) 14302 | 5 - 15 | Xi; R41 |
| SODIUM LAURETH SULFATE | (n° CAS) 68891-38-3 (Numéro CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16 | 1 - 5 | Xi; R38 Xi; R41 |
| acide L-(+)-lactique | (n° CAS) 79-33-4 (Numéro CE) 201-196-2 (N° REACH) 01-2119474164-39 | < 0,5 | Xi; R41 Xi; R38 |
| (R)-p-mentha-1,8-diène | (n° CAS) 5989-27-5 (Numéro CE) 227-813-5 (Numéro index) 601-029-00-7 | < 0.2 | R10 Xi; R38 R43 N; R50/53 |

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|------------------------|---|--------|---|
| COCAMIDOPROPYL BETAINE | (n° CAS) 61789-40-0 (Numéro CE) 263-058-8 (Numéro index) 14302 | 5 - 15 | Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412 |
| SODIUM LAURETH SULFATE | (n° CAS) 68891-38-3 (Numéro CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16 | 1 - 5 | Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 3, H412 |
| acide L-(+)-lactique | (n° CAS) 79-33-4 (Numéro CE) 201-196-2 (N° REACH) 01-2119474164-39 | < 0,5 | Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 |
| (R)-p-mentha-1,8-diène | (n° CAS) 5989-27-5 (Numéro CE) 227-813-5 (Numéro index) 601-029-00-7 | < 0.2 | Flam. Liq. 3, H226 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 |

| Nom | Identificateur de produit | Limites de concentration spécifiques |
|------------------------|---|---|
| COCAMIDOPROPYL BETAINE | (n° CAS) 61789-40-0 (Numéro CE) 263-058-8 (Numéro index) 14302 | (4 =< C < 10) Eye Irrit. 2, H319 (C >= 10) Eye Dam. 1, H318 |
| SODIUM LAURETH SULFATE | (n° CAS) 68891-38-3 (Numéro CE) 500-234-8 (N° REACH) 01-2119488639-16 | (5 =< C < 10) Eye Irrit. 2, H319 (10 =< C < 100) Eye Dam. 1, H318 (10 =< C < 100) Skin Irrit. 2, H315 |

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
- Premiers soins après contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.
- Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

pas de mesure spécifique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Éviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit sec. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage : 5 - 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Porter des gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : liquide visqueux.

Couleur : incolore à ocre.

Odeur : Citron, menthe

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| | |
|--|----------------------------|
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : 3,5 - 3,8 |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Ininflammable |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 1,012 - 1,032 g/l |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : 300 - 500 mPa.s |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites explosives | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Non établi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| SODIUM LAURETH SULFATE (68891-38-3) | |
|-------------------------------------|----------------------|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg |
| DI 50 cutanée rat | > 2000 mg/kg |
| acide L-(+)-lactique (79-33-4) | |
| DL50 orale rat | 3730 mg/kg (Rat) |
| DL50 cutanée lapin | > 2000 mg/kg (Lapin) |

| | |
|--|--|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 3,5 - 3,8 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Provoque une sévère irritation des yeux. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 3,5 - 3,8 |

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| | |
|--|---|
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Cancérogénicité | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Danger par aspiration | : Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis |
| Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles | : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

| SODIUM LAURETH SULFATE (68891-38-3) | |
|-------------------------------------|--|
| CL50 poisson 1 | 7,1 mg/kg 96 heures |
| CE50 Daphnie 1 | 7,4 mg/l 48 heures |
| CE50 autres organismes aquatiques 1 | 27,7 mg/l Algues - 72 heures |
| NOEC (chronique) | 0,95 mg/l Algues 72 heures |
| acide L-(+)-lactique (79-33-4) | |
| CL50 poisson 1 | 320 mg/l (96 h; Brachydanio rerio; Autre isomère) |
| CE50 Daphnie 1 | 250 mg/l (48 h; Daphnia magna; Autre isomère) |
| CE50 autres organismes aquatiques 1 | 200 mg/l (Protozoa; Autre isomère) |
| Seuil toxique algues 1 | 1,9 g/l (70 h; Selenastrum capricornutum; Autre isomère) |
| Seuil toxique algues 2 | 3,5 g/l (70 h; Selenastrum capricornutum; Autre isomère) |

12.2. Persistance et dégradabilité

| concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml | |
|--|--------------------------------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |
| SODIUM LAURETH SULFATE (68891-38-3) | |
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable. |
| Biodégradation | > 90 % |
| acide L-(+)-lactique (79-33-4) | |
| Persistance et dégradabilité | Facilement biodégradable dans l'eau. |
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | 0,45 g O ₂ /g substance |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | 0,9 g O ₂ /g substance |
| DThO | 1,066 g O ₂ /g substance |
| DBO (% de DThO) | (5 day(s)) 0.51 |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml | |
|--|---|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |
| acide L-(+)-lactique (79-33-4) | |
| Log Pow | -0,6 (Valeur expérimentale; OCDE 117 : Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode CLHP; 20 °C) |
| Potentiel de bioaccumulation | Bioaccumulation: sans objet. |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable

Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable

Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

14.6.2. Transport maritime

14.6.3. Transport aérien

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Règlement sur les détergents : Fiche d'information sur les composants:

Ingrédients :

5-15% : agents de surface amphotères,

<5% : agents de surface anioniques, agents de surface non-ioniques, acide lactique.

Egalement : eau, Ethanol, acide citrique, chlorure de sodium, huile essentielle de citron, dénaturant, huile essentielle de menthe, limonene.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations

: Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| | |
|-------------------|---|
| Aquatic Acute 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1 |
| Aquatic Chronic 3 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 |
| Eye Irrit. 2 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 2 | Liquides inflammables, Catégorie 2 |
| Flam. Liq. 3 | Liquides inflammables, Catégorie 3 |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2 |
| Skin Sens. 1 | Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 |
| STOT SE 3 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3 |
| H225 | Liquide et vapeurs très inflammables |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables |
| H315 | Provoque une irritation cutanée |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée |
| H318 | Provoque des lésions oculaires graves |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques |
| H410 | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| H412 | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme |
| R10 | Inflammable |
| R11 | Facilement inflammable |
| R36 | Irritant pour les yeux |
| R38 | Irritant pour la peau |
| R41 | Risque de lésions oculaires graves |
| R43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau |
| R50/53 | Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique |
| R67 | L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges |
| F | Facilement inflammable |

Concentré vaisselle aux huiles essentielles BIO - menthe citron - 500 ml

Fiche de données de sécurité
conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| | |
|----|--------------------------------|
| N | Dangereux pour l'environnement |
| Xi | Irritant |

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit